256 P NP X DM84

Projet d'aménagement d'un complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine par Hydro-Québec Basse-Côte-Nord 6211-03-005

Mémoire portant sur le projet de construction d'un complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine

par Pierre Lévesque À l'attention du Bureau d'audience publique du Québec,

Monsieur, Madame,

Je vous écris pour vous transmettre mon mémoire concernant le projet de construction d'un complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine situé au nord de la municipalité de Havre Saint-Pierre.

Mon nom est Pierre Lévesque et j'ai un amour inconditionnel pour la côte nord, spécialement pour la région de la Minganie. Depuis maintenant 12 ans, j'y viens autant pour la visiter que pour y travailler et je dois dire que cette région se démarque également par les gens chaleureux qui y vivent mais aussi par son immense territoire qui en fait une des destinations les plus attachantes du Québec.

Je suis également passionné d'eau vive et d'expédition de canot camping. Ce genre d'escapade me permet de me rapprocher de la nature, de pratiquer mon sport et de savourer cette sensation de bien-être qui en découle. La côte nord est l'endroit idéal pour satisfaire ma passion. Une de mes prochaines destinations était justement la rivière Romaine. D'une longueur de plus de 335 km de long, dont 135 km de classe 4-5, c'est le voyage ultime d'un long processus d'apprentissage sur les cours d'eau du Québec.

Par intérêt personnel, je me préoccupe beaucoup depuis quelques années des développements qui s'y produisent dont ceux qui touchent spécialement les rivières et des transformations qui en résultent. Pour la rivière Romaine, je m'interroge sur le manque de démocratie et de transparence du projet. Par exemple, comment expliquer que des montants d'argents¹ (environ 12 millions) ont déjà été versés aux municipalités pour la promotion de ce projet avant même la sortie des rapports d'impacts? Comment expliquer qu'Hydro Québec, une société d'état, a tenu secret l'intégralité des ententes avec les municipalités ?

Je m'interroge fortement sur ces procédés qui, d'une certaine façon, bafouent le droit des citoyens d'être informé adéquatement des projets à venir et ce, en toute objectivité.

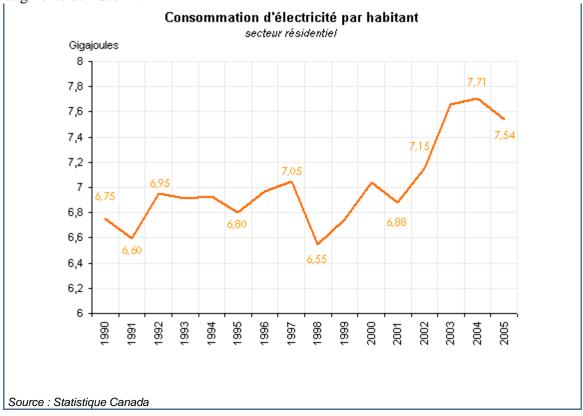
Pourquoi ne pas tenir un moratoire afin d'examiner les rivières que nous aménagerions et celles que nous garderions intactes? N'oublions pas que lorsqu'on harnache une rivière, les conséquences en sont irréversibles.

Pourquoi ne pas pousser ce débat au sujet des aires protégées ??? Depuis 1996, le gouvernement du Québec adoptait une Stratégie de mise en œuvre de la Convention sur

¹ Tiré des documents du BAPE sur son site http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/La%20Romaine/documents/DA38.pdf

la diversité biologique sur son territoire. À ce jour, « le réseau québécois d'aires protégées couvre une superficie de près de 80 000 km², soit 4,8 % du territoire québécois².» L'objectif à atteindre était de l'ordre de 8% en juin 2001³. Non seulement nous sommes loin du compte, mais il serait propice de protéger des territoires accessibles à la population.

De plus, notre surconsommation et nos demandes énergétiques ont de quoi être alarmistes. « En effet, entre 1982 et 2002, la consommation d'énergie par habitant a augmenté de 18%⁴ ».



En tant que citoyen, je me questionne donc sur les vrais enjeux de ce débat. Faut-il continuer nos excès en consommation énergétique ou simplement se repositionner en tant que société qui y privilégie son environnement.

² Tiré du site Internet http://www.mrnf.gouv.qc.ca/aires/index.jsp

³ tiré des documents du Ministère du Développement durable, environnement et Parc

⁴ Tiré du site Internet http://www.equiterre.org/energie/informer/index.php

Conclusion

Je suis donc <u>contre</u> le projet de construction d'un complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine.

Et si jamais ce projet devait aller de l'avant, il serait essentiel de préserver une rivière au potentiel équivalent. La rivière Magpie a reçu deux rapports favorables du bureau d'audiences publiques pour sa préservation et aucune décision n'a été prise à son sujet. Il serait grand temps de sauvegarder cette rivière sur l'ensemble de son bassin versant.

Dans quelques semaines, j'aurai la chance d'être père d'un petit garçon. Je rêve déjà de l'amener dans mon petit coin du paradis et de canoter avec lui pour y partager mon amour de la rivière et de la nature. Pour cela, il faut donc qu'on se conscientise et qu'on apprenne à mieux vivre avec ce qui nous entoure. Je ne suis pas un environnementaliste, mais plutôt réaliste. Réaliste sur le fait que je vis sur cette terre, qu'elle ne m'appartient pas ...que j'ai seulement emprunté une place pour y vivre et dans le but que mon enfant puisse faire de même à son tour.